

# LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR DOSSIER AUFA 2024

## Dossier à constituer avant le 21 octobre 2024

- Carte d'identité ou titre de séjour en cours de validité ou le récépissé de la demande de renouvellement
- Livret de famille
- 1 justificatif de domicile d'un an ou plus et 1 justificatif de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture EDF/GDF...)
- Contrat de location
- Dernière quittance de loyer et relevé de charges
- Dernière notification du montant des prestations de la Caisse d'Allocations Familiales
- Justificatifs dans les 3 mois précédant votre demande, de vos ressources imposables ou non : salaires, allocations chômage, indemnités journalières de sécurité sociale, pension alimentaire, autres revenus à préciser.
- Contrat (s) de travail en cours
- Montant comptes courants, compte d'épargne et autres comptes à préciser
- Avis de non-imposition 2024 sur les revenus 2023 et avis de non-imposition 2023 sur les revenus 2022
- Relevé d'identité bancaire ou postal
- Certificat de scolarité pour les enfants de + de 16 ans
- Jugement du tribunal ou main courante en cas de divorce ou de séparation

**Dépôt des dossiers au service des Solidarités  
Lundi-mardi-jeudi-vendredi de 8h30 à 12h**

Tout dossier incomplet sera refusé